



**APPEL À CANDIDATURE**  
**Résidence de recherche autour du dessin**  
**Du 4 au 30 septembre 2024**  
**Date limite de candidature : 15 décembre 2023**

Cet appel est ouvert aux artistes plasticien·nes de toute nationalité sans limite d'âge, originaires de ou résidant en région Occitanie et pratiquant le dessin.

**Les Ateliers des Arques**

Situé à l'ouest du département du Lot, en Bouriane, une région naturelle sablonneuse et collinaire couverte de forêts, le village Les Arques compte 210 habitants. Il s'est développé au XII<sup>ème</sup> siècle autour d'un prieuré-doyenné inscrit au titre des monuments historiques (siège de l'association) et de deux églises romanes. Les Arques possèdent en outre un patrimoine naturel remarquable composé de trois zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Créée en 1988, parallèlement au Musée Zadkine, de la volonté d'habitants.es du village de conjuguer art contemporain et monde rural, l'association [Les Ateliers des Arques](#) s'est donnée pour objet d'accueillir, soutenir et accompagner la création contemporaine, en mettant à disposition des artistes, des moyens logistiques, techniques et financiers pour favoriser leur recherche en arts plastiques et visuels.

Depuis leur création, Les Ateliers des Arques organisent chaque printemps une résidence de recherche et création sous la houlette d'une direction artistique invitée. À partir de 2024, en complément, une seconde période de résidence est ouverte, objet du présent appel à candidature.

**La résidence**

Les deux artistes sélectionné·es par un jury professionnel composé de personnalités qualifiées du champ de l'art contemporain en Occitanie, bénéficieront d'une résidence de quatre semaines en continu, du 4 au 30 septembre, aux Ateliers des Arques. Cette résidence s'entend sans obligation de production, ni d'exposition.

Une rencontre avec le public sera organisée en fin de résidence, avec l'appui de la médiatrice des Ateliers des Arques afin que les artistes partagent leur démarche, leurs réflexions et interrogations.

Les modalités d'accueil sont les suivantes :

- une bourse de résidence de 1 350€
- des honoraires pour une rencontre publique de 200€
- une aide à la recherche de 400€ (prise en charge directe et remboursement de frais)
- un défraiement forfaitaire pour les voyages domicile-résidence de 200€
- un atelier de travail accessible de manière autonome (plusieurs espaces au choix)
- un logement individuel (maison meublée et équipée)
- des espaces de vie collectifs, notamment le jardin du Presbytère et une buanderie
- un véhicule partagé pour les trajets de proximité

L'accueil en famille est envisageable selon le calendrier d'activité de la résidence et peut faire l'objet d'un échange avec la structure une fois le.la candidat.e retenu.e.

Un contrat de résidence sera établi en amont du séjour résidentiel.

L'équipe des Ateliers des Arques accompagnera les artistes en prenant en charge :

- la commande concertée d'un texte critique sur le travail de chacun.e,
- l'organisation de rencontres avec des professionnels du réseau Art Contemporain

Sur place, les résident.es pourront au besoin photocopier, risographier, massicoter, perforer et relier. Une table lumineuse format A3 est également à disposition.

### Conditions

- être originaire et/ou résider en Occitanie
- être inscrit à l'URSSAF AUTEUR Limousin
- être diplômé.e d'une école des Beaux-Arts d'art ou équivalent (écoles arts appliqués, faculté d'arts plastiques)
- disposer du permis de conduire

### Pour candidater

Envoyer un PDF compressé (20 Mo max) compilant :

- la démarche artistique,
- un CV à jour
- une attestation sur l'honneur certifiant un lieu de naissance ou de résidence en Occitanie
- une sélection d'œuvres pertinentes,
- une note d'intention de deux pages A4 maximum.

Nommer le dossier comme suit : « NOM-prénom »

Envoyer par mail à [ateliersdesarques@gmail.com](mailto:ateliersdesarques@gmail.com) avec en objet : CANDIDATURE RÉSIDENCE DESSIN

La date limite de candidature est le 15 décembre 2023 à minuit.

Les résultats seront communiqués au plus tard le 16 février 2024.

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

*Note : L'artiste n'est pas tenu de définir un projet spécifique pour la résidence, mais de préciser son besoin et/ou son intérêt pour le programme de résidence.*

*Dans la note d'intention, l'artiste peut mettre en évidence les recherches en cours, les attentes quant à la manière dont le programme élargira leur corpus de travail existant et/ou*

*améliorera son développement professionnel, son besoin d'un atelier ou d'un temps de travail rémunéré, son lien ou son intérêt pour le territoire, ou toute autre raison justifiant son désir de postuler.*

## CONTACT & RENSEIGNEMENTS

Les Ateliers des Arques  
Le Presbytère - 46650 Les Arques  
Tel: 05 65 80 02 70  
[ateliersdesarques@gmail.com](mailto:ateliersdesarques@gmail.com)

Les Ateliers des Arques reçoivent le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication- DRAC Occitanie, de la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée, du Département du Lot, de la Communauté de Communes Cazals-Salviac et de la Mairie des Arques.

Les Ateliers des Arques sont membres des réseaux Arts en résidence, LMAC (Laboratoire des Médiations en Art Contemporain) et signataires de la charte économie solidaire de l'art.

.....

### **Données à caractère personnel**

Les candidat-e-s comprennent que leur autorisation pour le traitement de leurs données à caractère personnel est nécessaire pour que Les Ateliers des Arques puissent prendre en compte leur candidature. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD) qui a pris effet le 25 mai 2018, les candidat-e-s bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'opposition à celles-ci. Si les candidat-e-s souhaitent exercer ce droit, ils-elles peuvent s'opposer au traitement des données les concernant et ils-elles disposent du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant à [ateliersdesarques@gmail.com](mailto:ateliersdesarques@gmail.com). Les données ne seront en aucun cas cédées ni vendues.